

Association Défense et Protection du Faron Association

Agréée au titre du code de l'Urbanisme par arrêté préfectoral du 19 Février 1992

Bulletin d'adhésion à l'Association Défense et Protection du FARON **2022-2023**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe et mobile :

Adresse Mail :

La connaissance de votre adresse mail nous permet de vous informer, en temps réel, de l'activité de l'association et de diminuer nos frais postaux.

Cotisation 2022-2023

- Membre adhérent 5€
- Membre bienfaiteur 8€
- Cotisation libre

Le Chèque doit être libellé au nom de l'ADPF et adressé avec ce bulletin chez le trésorier :

Monsieur Freddy Taïeb

'La Renardière'

580 B Vallon des Hirondelles

83200 Toulon